

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	03	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	017	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2	Décisions budgétaires Compte administratif

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

8

Séance Publique ordinaire du **27 mars 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-sept mars à 18H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, M. Thierry THOREAU, Mme Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Claire TRAMOND à M. Frank GOBBATO

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

**Objet : Budget Annexe Lotissement - Proposition d'approbation
du Compte Administratif 2022**

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

En application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, Madame l'Adjointe au Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée, le Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « Lotissement du Couloumé Vert ».

Il retrace les réalisations et constate les résultats de l'exercice écoulé.

Parallèlement, le compte de gestion établi par le Comptable public de la Collectivité retrace tous les mandats et les titres effectués par la Commune sur le budget Lotissement.

Libellés	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice
Section d'investissement		357 758,50	- 357 758,50
Section de fonctionnement	0	0	0

La section de fonctionnement

Les recettes et dépenses de fonctionnement présentent un résultat égal à 0 €.

La section d'investissement

Les recettes et dépenses d'investissement présentent un résultat déficitaire de 357 758,50 €.

Les dépenses d'investissement correspondent au report du résultat 2021 pour 357 758,50 €.

Ces résultats sont en conformité avec le compte de gestion du Trésorier Municipal qui a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, les opérations d'ordre et les soldes figurant au bilan 2022.

Le compte administratif 2022 et ses annexes, tels que prévus par l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sont joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif 2022 du Budget Annexe Lotissement tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,


Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES


Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 3 AVR. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

transmis au Contrôle de Légalité le : - 3 AVR. 2023

